

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation TSF Technologies Sans Frontières, en liquidation, Thônex
2.

Décision de dissolution par: Le conseil de Fondation
3.

Date de la décision: 05.02.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **27.07.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Technologies Sans Frontières, Rue des Ochettes 6,
1462 Yvonand
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Il sera fait application de l'article 745 alinéa 3 CO selon lequel Appel aux créanciers à la liquidation d'un fondation (art. 58 CC). Une répartition de l'actif de la fondation pourra avoir lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.

Technologies Sans Frontières
1400 Yvonand

(05041020)